

N/REF : 28/01/2026 9H56 C:024888 I:33660
V/REF : 1985158
V/Email reçu le Mercredi 28/01/2026 à 9H56

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

**23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LES LIBELLULES
6 RUE GEORGES BIZET
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 29 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE GEORGES BIZET SMH
MME DE WAURE 06 75 62 20 53

MOTIF : INTERVENIR POUR REGARD BOUCHÉ AU PIED DU GARAGE 26

Donneur d'ordre : Mme J LESCENE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 28/01/2026 A 14H00:
INTERVENTION DEPUIS LES GARAGES
VERIFICATIONS DES COLLECTEURS
PASSAGE PRESSION SUR LA COLONNE EAUX PLUVIALES A GAUCHE DE L'ENTREE DU
GARAGE 25 - RAS
FIN D'INTERVENTION

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 29/01/26 à 10H18 Mme J LESCENE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	188,56	188,56
TOTAL H.T.				188,56
T.V.A. a 10,00%				18,85
TOTAL T.T.C.En EURO				207,41

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN